

<https://enseignants.se-unsa.org/Formation-initiale-des-enseignants-et-CPE-enfin-le-revirement>



Formation initiale des enseignants et CPE : enfin le revirement !

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Après de longs mois de négociations pour faire évoluer favorablement la réforme de la formation initiale des enseignants et conseillers principaux d'éducation, le SE-Unsa salue la prise en compte de ses demandes : notre claquement de porte début juin a visiblement porté ses fruits.

La méthode de travail ministérielle aussi illisible qu'inefficace n'a certes pas aidé. S'y est greffé le retard accumulé sur un dossier si capital pour l'attractivité des métiers. Pour autant, malgré tous ces obstacles, le SE-Unsa a été entendu sur trois points majeurs :

- Le projet de texte fixe bien un recrutement dès la licence, suivi d'une formation de deux années rémunérées permettant ainsi un niveau de qualification master.
- La première année sous nouveau statut d'élève fonctionnaire garantit des droits importants et en particulier l'inscription dans une grille de rémunération débutant à 1 400 €.
- La seconde année sous statut de fonctionnaire stagiaire permet une formation progressive avec mise en responsabilité et offre une rémunération de 1 800 €.

Au regard de l'urgence à mettre en place cette réforme, le SE-Unsa demande désormais une publication du texte dans les plus brefs délais.

Paris, le 28 juin 2024

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Venantia Petillault
06 26 53 17 84